



# PASS SANITAIRE

À SAINT-LÔ, les services municipaux adaptent votre accueil

## LES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX ouverts pendant l'été SOUMIS AU PASS SANITAIRE à compter du 21 juillet

La Source



médiathèque  
musée d'art et d'histoire

à compter du 1<sup>er</sup> août



EHPAD la Fontaine Fleury

## LES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX SOUMIS AU PASS SANITAIRE à compter du 21 juillet

### Les concerts des Virées du Terroir

Les jeudis 22 et 29 juillet, 5, 12, 19 et 26 août,  
2 et 9 septembre

Plage verte - 20h

*le marché n'est pas concerné par le pass sanitaire*

### Les Cinés plein air

Samedi 31 juillet - Val Saint-Jean

Samedi 7 août - Vallon de la Dollée

Samedi 21 août - Haras national

Samedi 4 septembre - Musée du bocage normand

### Le Summer teen's break

Dimanche 8 août Place Général de Gaulle - 21h

### La Nuit du Conte

Samedi 14 août Haras national - 20h30

## NE SONT PAS SOUMIS AU PASS SANITAIRE

### Les Villages d'été

Vendredi 23 juillet - Plage verte

Mardi 27 juillet - Dollée

Lundi 9 août - Val Saint Jean

Vendredi 20 août - La Ferrière

Animations de 10h à 13h et de 14h à 17h

Spectacle à partir de 20h30

### Les animations des centres sociaux

sauf sorties

### Les marchés

## LE PASS SANITAIRE

### QUI EST CONCERNÉ ?

du 21 juillet au 29 août toute personne à partir de 18 ans  
à partir du 30 août, toute personne à partir de 12 ans

### QUELS DOCUMENTS PRÉSENTER ?



une pièce d'identité

+ un des documents ci-dessous au format numérique avec QR code et /ou papier

#### preuve d'une vaccination complète

vaccin réalisé une semaine avant pour un vaccin à double injection ou 4 semaines avant pour un vaccin à unique injection

#### preuve d'un test négatif

RT-PCR ou antigénique de moins de 48h

#### certificat de rétablissement

de la Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

*Les personnes ayant accédé aux établissements / événements avec pass sanitaire ne sont plus soumises au port du masque. Il peut toutefois être rendu obligatoire par le préfet ou la collectivité lorsque les circonstances locales le justifient.*

**Opérations de dépistage les samedis de 9h à 13h sur le marché**